# **JCD IMMOBILIER RCS: CAHORS 901 814 723** Siège social : 46 Bd Gambetta 46000 CAHORS

### **BAREME DES HONORAIRES (TTC)**

## Prix de vente

Les Prix affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière

## **Honoraires sur les ventes**

Honoraires de transaction : barème à compter du 20 octobre 2021

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 30 000 €	4000€
De 30 001 € à 50 000 €	4500€
De 50 001 € à 100 000 €	5000€ + 5% de la somme qui dépasse 50 000€
De 100 001 € à 170 000 €	7%
De 170 001 € à 390 000 €	6%
De 390 001 € et plus	5%

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

## Honoraires de Location habitation, Mixte et Meublée

#### Honoraires à la charge du locataire

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors charges :
  - Honoraires de visite,
  - Constitution du dossier du locataire
  - Rédaction du bail 5,00% TTC (1)
- Honoraires d'état des lieux d'entrée et de sortie
  2,00% TTC (2

#### Honoraires à la charge du bailleur

- Honoraires de location sur la base du loyer annuel hors charges :
  - Honoraires d'entremise et de négociation
  - Honoraires de visite
  - Constitution du dossier du locataire
  - Rédaction du bail 5,00% TTC
- Honoraires d'état des lieux d'entrée et de sortie
  2,00% TTC
- Rédaction du bail uniquement : 250 € TTC

### Location de boxes, parkings, garages et caves (part locataire\*)

Honoraires de location et de rédaction d'acte :
 1 mois de loyer HC

#### Location de locaux commerciaux et professionnels

Honoraires de location (à la charge du locataire ou du propriétaire)
 sur la base du loyer hors taxes et hors charges de l'année :
 2 mois de loyer HC

 Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou de révision du bail :
 600 € TTC

(1) dans la limite du I de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi ALUR du 24/03/2014 art.1er soit 8€/m2 de surface habitable (2) dans la limite du I de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 modifié par la loi ALUR du 24/03/2014 art.1er soit 3€/m2 de surface habitable \* Pour les baux non soumis à la loi du 6 juillet 1989, la part locataire s'augmente de la part propriétaire

SARL DSCW Immobilier au capital de 10000 euros - Carte Professionnelle n°CPI 4601 2021 000 000 004 délivrée par la CCI du LOT – Activité Transaction sur immeubles et fonds de commerce – RCP : MMA contrat n° 103 165 800